



TARIFICATION 2019

Adhésion individuelle : 12 € ; Adhésion famille : 20 €

QUOTIENT FAMILIAL

La participation financière est fonction du quotient familial et de la composition de la famille : 4 tarifs dégressifs

Familles de 1 à 2 enfants		Familles de 3 enfants et +	
QF1	Jusqu'à 450 €	QF1	jusqu'à 492,99 €
QF 2	De 451 à 760 €	QF2	de 493 à 760 €
All.	761 et +	All.	761 et +
N A	non allocataires	N A	non allocataires

1. Les tarifs au quotient familial sont appliqués sous réserve de nous avoir fourni :

- une attestation de la CAF sur laquelle est mentionnée votre n° d'allocataire et votre quotient familial

Sans ces justificatifs, le tarif "Non Allocataires" vous sera facturé.

2 - Les Chèques Vacances et Tickets CESU sont acceptés.

3 - Vous pouvez peut être bénéficier de compléments financiers de votre Comité d' Entreprise. Renseignez-vous.

MERCREDI et VACANCES SCOLAIRES

	à l'heure	au 1/4 d'heure
Non Allocataire - MSA	1,96 €	0,49 €
Allocataire CAF	1,76 €	0,44 €
Allocataire CAF QF2	1,44 €	0,36 €
Allocataire CAF QF1	0,96 €	0,24 €

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

	à l'heure	au 1/4 d'heure
Non Allocataire	2,96 €	0,74 €
Allocataire CAF-MSA	2,64 €	0,66 €
Allocataire QF2 CAF/MSA	2,20 €	0,56 €
Allocataire QF1 CAF/MSA	1,92 €	0,48 €

Pour chaque accueil, la présence de l'enfant est pointée avec un stylo optique ou une tablette tactile :

*** heure d'arrivée sur le lieu d'accueil**

ou heure de prise en charge par l'équipe d'animation (pour les accueils périscolaires)

*** heure de départ**

Ainsi, la présence réelle de l'enfant dans les lieux d'accueil est totalisée au 1/4 d'heure près.